

SCHAEFFER - DUFOUR

Société anonyme au capital de 6.580.000 euros
Siège social : 66, rue Jean Baptiste Lebas 59910 BONDUES
R.C.S. 945 450 716

LETTRE D'AFFIRMATION COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES 2009 IFRS

FIDUCIAIRE DU NORD
Patrick Lequint
159 avenue de la Marne
59705 Marcq-en-Baroeul

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
Véronique Habé
26 rue Victor Schoelcher
68050 Mulhouse

Bondues, le 29 septembre 2009

Période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009

Cette lettre vous est adressée en application de vos normes d'exercice professionnel, dans le cadre de vos contrôles relatifs à l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés à la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009 (ci-après "les Etats Financiers") établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire (ci-après "le Référentiel"). Ces Etats Financiers font apparaître à cette date des capitaux propres de 34.996 K€y compris un bénéfice de 12 K€

En tant que responsable de l'établissement des Etats Financiers et du contrôle interne afférent à leur préparation, nous vous confirmons ci-après, en toute bonne foi et au mieux de notre connaissance, les informations et affirmations qui vous ont été fournies dans le cadre de votre mission :

1. Les Etats Financiers ont été établis en conformité avec le Référentiel décrit dans les notes aux Etats Financiers. Ces notes précisent les principes et méthodes comptables mis en œuvre pour la préparation des Etats Financiers.
Nous n'avons pas connaissance d'exception à l'application du Référentiel à des transactions auxquelles le Référentiel trouverait à s'appliquer.
2. Des contrôles destinés à prévenir et à détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre.
3. Nous avons pris connaissance de l'état, joint en annexe, qui indique l'absence d'anomalies non corrigées.

4. A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, qui serait survenu depuis la date de clôture du semestre et qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans les notes aux Etats financiers et/ou dans le rapport semestriel d'activité.
5. Nous avons mis à votre disposition :
 - tous les livres comptables, les états annexes et documents financiers afférents à la comptabilité,
 - tous les contrats ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les Etats Financiers,
 - tous les procès-verbaux des assemblées générales et des réunions des organes sociaux tenues au cours du semestre et jusqu'à la date de cette lettre.
6. Nous n'avons connaissance d'aucun rapport, avis ou position émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur la présentation et les méthodes d'évaluation des Etats financiers.
7. Nous vous avons fait part de nos décisions de gestion et de nos jugements susceptibles d'avoir une incidence significative dans l'établissement des Etats Financiers, notamment la cession du pôle industriel textile basé en Afrique du Sud et la correction d'erreur décrite à la note 2.2 de l'annexe des états financiers.
8. Nous vous avons fait part de notre appréciation sur le risque que les Etats Financiers puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.
Nous n'avons pas connaissance :
 - a. de fraudes suspectées ou avérées, et impliquant la Direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes dès lors que la fraude est susceptible d'entraîner des anomalies significatives dans les Etats Financiers;
 - b. d'allégations de fraudes susceptibles d'avoir un impact sur les Etats Financiers portées à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des régulateurs ou d'autres personnes.
9. Nous avons appliqué, au mieux de notre connaissance, les textes légaux et réglementaires. Des procédures ont été conçues et mises en œuvre dans l'entité, visant à garantir le respect de ces textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas connaissance de cas de non-respect susceptible de conduire à des anomalies significatives dans les Etats Financiers.
10. Nous n'avons pas connaissance d'insuffisances significatives de contrôle interne ou de déficiences majeures.
11. Les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables reflètent nos intentions et la capacité du groupe, à ce jour, à mener les actions envisagées.

12. Toutes les opérations du semestre et toutes les conséquences financières de tout accord/contrat ont été comptabilisées ou décrites en notes dans les Etats Financiers.
13. Le groupe s'est acquitté en tous points de ses obligations contractuelles, y compris les clauses de type "covenant" susceptibles, en cas de non-respect, d'affecter les Etats Financiers de façon significative (bilan ou engagements).
14. Le groupe est effectivement propriétaire ou bénéficiaire par le biais de contrats, notamment de location-financement, de tous les actifs qui figurent au bilan. Tous les actifs, et en particulier tous les comptes de caisses et banques, sont inclus dans les Etats Financiers. Les hypothèques, nantissements, gages ou toute autre sûreté sur des actifs du groupe sont explicitement indiqués dans les Etats Financiers.
15. Tous les amortissements et dépréciations d'actifs nécessaires ont été pratiqués. En particulier :
 - Nous vous confirmons notre analyse et notre appréciation du caractère indéterminé de la durée de vie qui a été retenue pour certaines immobilisations incorporelles. En ce qui concerne les goodwill, ils ont notamment été affectés aux unités génératrices de trésorerie au niveau le plus fin auquel ces goodwill sont suivis pour les besoins de la gestion du groupe. Les indices de dépréciation ont été examinés et, le cas échéant, la valeur comptable et la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ont été déterminées de façon cohérente et, lorsque la détermination de leur valeur recouvrable a fait intervenir des prévisions de flux de trésorerie, ces dernières ont été établies sous notre responsabilité pour refléter la meilleure estimation à ce jour de nos réalisations attendues de façon cohérente avec les budgets et plans.
16. Tous les passifs et passifs éventuels dont nous avons connaissance sont inclus dans les Etats Financiers. Nous avons soigneusement examiné, en liaison avec nos conseils juridiques et/ou nos avocats les divers éléments de nos engagements, les passifs éventuels relatifs notamment aux aspects environnementaux et sociaux, les procès en cours, les déclarations fiscales non prescrites ainsi que toute poursuite judiciaire ou affaire contentieuse. Nous considérons que les provisions et indications complémentaires figurant à ce titre dans nos Etats Financiers reflètent la situation future estimée la plus probable en cohérence avec les décisions prises ou les actions envisagées.
17. Nous confirmons que nous avons revu tous les actifs et passifs financiers au 30 juin 2009. Nous les avons correctement identifiés, classés, comptabilisés et évalués selon les dispositions du Référentiel. En particulier, toutes les dépréciations d'actifs financiers nécessaires ont été comptabilisées, y compris pour les actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés à la juste valeur et lorsque nous avons estimé qu'ils présentaient des baisses significatives ou prolongées de juste valeur en deçà du coût d'acquisition ; pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, les prévisions de flux de trésorerie permettant de déterminer la valeur recouvrable de ces actifs ont été établies sous notre responsabilité pour refléter notre meilleure estimation à ce jour des flux attendus. Les montants communiqués dans les notes aux Etats Financiers représentent notre meilleure estimation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Les engagements et conséquences résultant des opérations de cession d'actifs financiers ont été analysés et traités conformément aux principes énoncés par le Référentiel. Nous vous confirmons notamment le transfert substantiel des risques et avantages associés au pôle industriel textile sud-africain.

Nous n'avons ni projet, ni intention de restructuration, de réorganisation ou de cession, autres que ceux qui sont déjà pris en compte dans les Etats Financiers, de nature à affecter sensiblement la valeur comptable, le classement des actifs et passifs et la présentation du compte de résultat ou nécessitant une information dans les notes aux Etats Financiers.

18. L'information que nous vous avons fournie sur l'identification des parties liées est exhaustive et l'information donnée dans le rapport semestriel d'activité est pertinente.

Vincent Dufour
Président Directeur Général

Annexe à la lettre d'affirmation relative aux comptes intermédiaires consolidés condensés de la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009.

L'incidence de ces anomalies non corrigées a été considérée comme non significative.

A - ETAT DES ANOMALIES RELEVÉES ET NON CORRIGÉES AYANT UN IMPACT SUR LE RESULTAT AU 30 JUIN 2009

DESCRIPTION DES ANOMALIES	<i>IMPACT SUR LES CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE</i>	<i>IMPACT SUR LE RESULTAT DE LA PERIODE</i>	<i>IMPACT SUR LES CAPITAUX PROPRES DE CLOTURE</i>
	<i>en M€</i>	<i>en M€</i>	<i>en M€</i>
Anomalies identifiées à la clôture de l'exercice précédent			
-			
-			
-			
Anomalies identifiées au cours de la période			
-			
-			
-			
Total avant impôts			
Effet d'impôts			
Effet après impôts	NEANT	NEANT	NEANT